

Projet d'installation d'une turbine-alternateur de 18 MW à Windsor

Dossier : 6211-19-023

Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 27 octobre au 11 décembre 2015

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet d'installation d'une turbine-alternateur de 18 MW à Windsor* par Domtar inc. a pris fin le 11 décembre 2015. Conformément au mandat qui lui a été confié le 20 octobre 2015 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 27 octobre au 11 décembre 2015, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Depuis 1987, la compagnie papetière Domtar exploite à Windsor, dans la région administrative de l'Estrie, une usine de fabrication de papiers fins et de pâte commerciale blanchie. Quatre chaudières, soit trois fonctionnant au gaz naturel et une à la biomasse, alimentent en vapeur l'équipement de cogénération qui produit l'électricité à l'usine. Celle-ci est actuellement munie d'une turbine-alternateur (TA-1), installée sur la chaudière à biomasse et mise en service en 2000.

L'usine de Domtar à Windsor a soumis un projet d'amélioration énergétique dans le contexte du programme d'Hydro-Québec Distribution d'achat d'électricité de 300 MW provenant de centrales de cogénération de 50 MW et moins à base de biomasse forestière résiduelle. Ainsi, dans un nouveau bâtiment sur un terrain déboisé vacant à l'intérieur de son complexe industriel, le promoteur projette de construire une seconde turbine-alternateur (TA-2) d'une capacité nominale de 18 MW, avec récupération de la chaleur du circuit d'eau chaude dans le procédé, ce qui permettrait d'augmenter de près de 60 % la quantité d'électricité produite.

Cette nouvelle turbine serait raccordée au réseau de vapeur existant et les combustibles nécessaires pour augmenter la production de vapeur de la chaudière à biomasse proviendraient de résidus issus des activités de coupe forestière et d'écorçage du bois utilisé pour préparer la pâte, de débris de construction, de rénovation et de démolition de la région ainsi que de rejets du dispositif de traitement des eaux de l'usine. La consommation de biomasse serait accrue de 17 % pour soutenir l'exploitation de la turbine TA-2 tout en réduisant la production de la TA-1, à l'intérieur des limites contractuelles d'Hydro-Québec, de manière à ne pas augmenter la consommation de gaz naturel et en tirant davantage profit de la biomasse disponible sur place et dans la région.

Le projet, qui prévoit également l'ajout d'une tour de refroidissement de l'eau et le remplacement d'un des trois transformateurs du poste électrique, nécessiterait des investissements d'environ 36 M\$, dont plus de 70 % serait dépensé localement. Les travaux de construction débuteraient au printemps 2016 et la nouvelle turbine-alternateur serait en exploitation dès l'été 2017.

(Extrait du communiqué émis le 26 octobre 2015)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information. Ces préoccupations sont les suivantes :

- La contribution ou non de l'éventuelle turbine-alternateur à la problématique du bruit de l'usine ;
- la poursuite du programme de sensibilisation auprès des camionneurs pour le respect des limites de vitesse et de l'entretien de leurs véhicules.

Les activités d'information et de communication

Le centre de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bibliothèque municipale Patrick Dignan <i>Accès Internet gratuit</i>	52, rue Saint-Georges, Windsor

Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés sur le site Web du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
28 octobre 2015		L'Étincelle
30 octobre 2015		La Tribune
31 octobre 2015	Le Soleil	
3 novembre 2015	La Presse	
11 novembre 2015		L'Étincelle

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
27 octobre 2015 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de l'Estrie	180	Site Web et compte Twitter du BAPE 544 abonnés
17 novembre 2015 Rappel de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de l'Estrie	Ne s'applique pas	Compte Twitter du BAPE 544 abonnés

La séance d'information

Date	17 novembre 2015
Lieu	Centre communautaire René-Lévesque 54 A, rue Saint-Georges à Windsor
BAPE : Animation	Karine Lavoie, conseillère en communication
Accueil et prise de notes	Alexandre Corcoran-Tardif, conseiller en communication
Promoteur	Éric Ashby, directeur de l'usine, Domtar inc. Éric Olivier, consultant, Groupe SM ⁱ Patrice Choquette, consultant, WSP
Assistance	6 personnes
Durée	10 minutes

Les relations de presse

Aucun média n'était présent à la séance d'information du 17 novembre 2015.

La revue de presse

À la suite du communiqué de presse émis le 26 octobre 2015, les médias régionaux ont annoncé la tenue de la séance d'information du 17 novembre 2015 à Windsor.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet.

Québec, le 16 décembre 2015

Karine Lavoie, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec Alexandre Corcoran-Tardif, conseiller en communication